



## Conditions d'accès à la médiathèque de Chéroy:

Réouverture le Mercredi 27 mai, selon ces horaires :

Mercredi : 9h30-12h / 13h-18h

Samedi : 9h-12h /14h-17h

Ce protocole est valable jusqu'au 2 juin, renouvelable en fonction des directives de l'Etat.

- 1- Prenez **rendez-vous** par téléphone ou par mail : 03.86.96.09.07. ou [bibliothequecheroy@orange.fr](mailto:bibliothequecheroy@orange.fr) . Nous ne recevons **qu'une personne à la fois**. Vous **attendrez votre tour** dans la cour de l'espace socioculturel et nous vous inviterons à entrer que lorsque la personne précédente sera partie.
- 2- La **désinfection des mains** en entrant avec le gel hydroalcoolique est **obligatoire** ainsi que **le port du masque**.
- 3- Pour **choisir vos documents**, deux possibilités s'offrent à vous :
  - a. Vous vous rendez sur notre **catalogue en ligne** à cette adresse : <https://cheroy.bibli.fr/>. Vous pouvez repérer ce qui vous intéresse et nous communiquer la liste par mail ou par téléphone.
  - b. Vous ne pouvez pas vous rendre sur notre catalogue en ligne, vous pouvez venir, et **nous vous aiderons à choisir dans les rayons** avec toutes les précautions sanitaires qui s'imposent.
- 4- Lorsque vous **rapportez vos documents**, dès la réouverture, ils seront mis en **quarantaine pendant 10 jours**, avant d'être remis en circulation.
- 5- Le prêt à partir de la réouverture passera à **5 documents** au lieu de 3 par personne. Vous devez apporter votre propre sac.

## Conditions d'accès à la médiathèque de Chéroy, à partir du 27 mai.

Prenez rendez-vous par mail ou par téléphone  
[bibliothequecheroy@orange.fr](mailto:bibliothequecheroy@orange.fr) /  
03.86.96.09.07.

Si vous n'avez pas accès à internet, le choix sur place est possible avec notre aide

Rendez-vous sur <https://cheroy.bibli.fr/> et communiquez-nous vos choix par mail ou téléphone.

Attendez votre tour dans la cour en veillant à respecter les règles de distanciation physique, puis entrez par la porte principale.

Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires pour entrer dans la médiathèque

Enregistrement de vos retours de livres et de vos emprunts du jour. Le nombre de documents passe de 3 à 5 par personne.

Sortez par la porte côté secteur